

ANNEXE «A»

LA MOTHERS ALONE SOCIETY

Cette société a été établie le 18 février 1966. Elle était antérieurement connue sous le nom de *Society for Women Only*.

Cette société a été principalement conçue par un certain nombre de femmes divorcées, séparées de leurs conjoints ou abandonnées, qui ont pensé qu'en s'associant pour former cet organisme, elles pourraient s'assurer mutuellement une assistance très utile en mettant leurs problèmes en commun.

Le but principal de ce groupe est d'améliorer les conditions sociales d'un conjoint abandonné et des enfants issus de ce mariage, de faire respecter la *Wives and Children's Maintenance Act* en faisant apporter des améliorations à l'administration de la cour familiale, et d'amener le gouvernement du Canada à adopter des lois plus appropriées relatives au divorce.

Ce groupe a toujours fait des efforts très considérables pour proposer des modifications souhaitables à apporter à la cour familiale de Vancouver, et il a l'intention de présenter un mémoire au ministre du solliciteur général à cet égard. Actuellement, ce groupement compte trente-cinq membres actifs demeurant surtout dans les basses terres de la Colombie-Britannique.

LA SOCIÉTÉ «PARENTS WITHOUT PARTNERS»

Cette association éducative est de caractère international, ne poursuit aucun but lucratif, est non confessionnelle, et se dévoue au bien-être et aux intérêts des parents célibataires et de leurs enfants.

Le Chapitre de Vancouver (n° 153) a été formé en octobre 1944, et compte environ soixante membres.

Les réunions se tiennent les premier et troisième mercredis de chaque mois à l'immeuble du Y.M.C.A., sur la rue Cambie, à Vancouver, et elle organise une réunion mondaine le troisième samedi de chaque mois.

Les activités de ce groupe comprennent les loisirs parents-enfants, des goûters et autres événements sociaux.

L'admissibilité comme membre à «Parents Without Partners» est restreinte aux parents «seuls» qui, à cause de divorce ou de mortalité, se trouvent seuls.

Le fait d'être membre d'un groupement donne droit de membre dans les autres groupements de sorte que, à l'extérieur de la ville, on peut obtenir de l'aide si nécessaire.

LA SOCIÉTÉ ALL LONE PARENTS (ALPS)

Cette association a été fondée en avril 1965. Ses membres demeurent surtout à Vancouver et on en compte actuellement soixante-huit qui sont actifs.

Cette association est constituée en corporation en vertu de la *Societies Act* et fait des efforts très actifs en vue d'assurer des moyens de récréation et d'organiser des réunions récréatives à l'intention de ses membres et de leurs enfants.

Les fonctions éducatives de cette association consistent à organiser des réunions où des conférenciers sont invités à adresser la parole en vue d'assister ces personnes et les conseiller à l'égard des divers problèmes auxquels ils doivent faire face.